

Restitution des résultats de l'étude nationale de coûts EHPAD 2015

Note de lecture du fichier Excel des coûts de référence

Objectif

Les résultats de l'étude nationale de coûts (ENC) EHPAD 2015 sont restitués dans un fichier Excel nommé « *ENC_EHPAD_2015_Couts_de_reference.xlsx* ». Il permet de connaître les coûts pour chaque groupe de résidents¹. Ces coûts sont estimés à partir d'un échantillon de 68 EHPAD participants et redressés par rapport à la population de référence². La liste des établissements participant à l'ENC 2015 est disponible en annexe du rapport des résultats détaillés, publié en même temps que le fichier Excel des coûts de référence sur le site de l'ATIH.

Cette note de lecture a pour objectif de faciliter la prise en main de ce fichier.

Sommaire

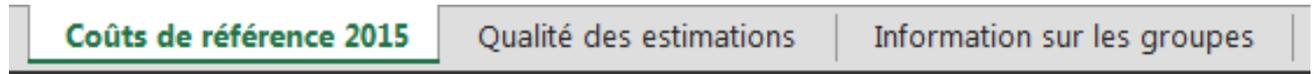
1	Description du fichier Excel des coûts de référence 2015.....	2
1.1.	Premier onglet « Coûts de référence 2015 »	2
1.2.	Second onglet « Qualité des estimations »	5
1.3.	Troisième onglet « Informations sur les groupes »	5
	ANNEXE 1 : Description des groupes de résidents.....	6
	ANNEXE 2 : Définition des états pathologiques et des profils de soins	13
	ANNEXE 3 : Description des postes de charges pour les données 2015	16

¹ Les groupes de résidents sont explicités en annexe 1

² La population de référence est constituée de 3 084 EHPAD tarifés au GMPS et ayant une coupe Pathos validée par l'ARS en 2013, 2014 ou 2015.

1 Description du fichier Excel des coûts de référence 2015

Il est constitué de **3 onglets**.



L'ensemble des informations contenues dans ces 3 onglets concerne la population de référence 2015. Elle est constituée des 3 084 EHPAD tarifés au GMPS et ayant eu une coupe PATHOS validée par l'ARS en 2013, 2014 ou 2015.

Les coûts sont calculés par groupe de résidents³.

Il faut rappeler que tous les coûts de ce fichier correspondent à des coûts hors structure immobilière et hors charges financières⁴. Pour information, les charges de structure financière et immobilière sont affichées dans les dernières colonnes sur la droite.

La partie des coûts liée aux dépenses de soins de ville est disponible dans l'activité « soins dispensés pris en charge par les soins de ville ».

Le contenu de chaque onglet est décrit dans la suite.

1.1. Premier onglet « Coûts de référence 2015 »

Cet onglet détaille les coûts des 80 groupes de résidents qui ont pu être calculés. Trois groupes (les 01, 16 et 71) ont moins de 30 observations dans l'échantillon et en raison du faible effectif il n'est pas possible de redresser⁵ les coûts par rapport à la population de référence.

Les premières colonnes à gauche sur fond gris donnent des informations sur le groupe de résidents :

- Le groupe de résidents (profil de soins – rang AGGIR)
- Le libellé long du groupe de résidents (dans ce libellé, EP signifie état pathologique⁶),
- Le nombre de résidents–trimestre dans le groupe pour l'échantillon,
- Le nombre moyen de journées de prise en charge par trimestre pour l'échantillon.

Les autres colonnes présentent pour chaque groupe de résidents, les **coûts par journée de prise en charge de chacune des 8 activités**⁷ :

- Hôtellerie générale

³ Les groupes de résidents sont définis en annexe 1.

⁴ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le rapport des résultats détaillés de l'ENC 2015 sur le site internet de l'ATIH : <http://www.atih.sante.fr/rapports-etudes/couts-des-prises-en-charge>.

⁵ Le redressement qui se fait par « calage sur marges » est explicité dans le rapport des résultats détaillés de l'ENC 2015 sur le site internet de l'ATIH : <http://www.atih.sante.fr/rapports-etudes/couts-des-prises-en-charge>

⁶ Les états pathologiques sont définis en annexe 2.

⁷ Les activités de l'ENC ne correspondent pas aux sections tarifaires. Pour plus de détails sur la méthodologie ENC vous pouvez vous reporter au guide méthodologique de l'ENC EHPAD 2015 publié sur le site de l'ATIH : <http://www.atih.sante.fr/enc-ehpad-donnees-2015>.

- Blanchisserie,
- Restauration,
- Soins dispensés (avec distinction de ceux pris en charge par l'EHPAD et ceux pris en charge par les soins de ville),
- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne,
- Organisation du lien social,
- Gestion générale et Management,
- Immobilier (énergies et fluides).

Les coûts sont présentés selon trois niveaux de détail. Les niveaux de détail sont accessibles grâce aux chiffres en haut à gauche (au-dessus des numéros de ligne : chiffre 1 à 3).



Par défaut le fichier est complètement replié (correspondant au niveau 1) mais vous pouvez faire apparaître le niveau de détail qui vous convient en cliquant sur le bouton chiffré correspondant à votre souhait : le niveau 1 est le moins détaillé, le niveau 2 est un niveau intermédiaire, le niveau 3 est le plus détaillé.

Les coûts apparaissant en dernières colonnes sur fond blanc correspondent aux charges de structure immobilière et aux charges financières de l'établissement. Ils sont purement informatifs et sont exclus du coût total.

○ **Bouton 1**

C'est le niveau le moins détaillé. Il correspond aux coûts selon les activités énumérées plus haut.

○ **Bouton 2**

C'est le niveau de détail intermédiaire. Il correspond aux coûts selon les grands postes de charges par activité.

Activité	Les grands postes de charges
Hôtellerie générale	Personnel soignant Personnel autre Charges à caractère non médical Coût total d'hôtellerie générale
Blanchisserie	Personnel autre Blanchisserie Autres charges à caractère non médical Coût total de blanchisserie
Restauration	Personnel autre Alimentation Autres charges à caractère non médical Coût total de restauration
Soins dispensés pris en charge par l'EHPAD	Personnel médical Personnel soignant Personnel autre Charges médicales Charges à caractère non médical Coût total de soins dispensés pris en charge par l'EHPAD
Soins dispensés pris en charge par les soins de ville	Personnel médical Personnel soignant Charges médicales Coût total de soins dispensés pris en charge par les soins de ville
Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne	Personnel soignant Personnel autre Charges à caractère non médical Coût total de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
Organisation du lien social	Personnel soignant Personnel autre Charges à caractère non médical Coût total de l'organisation du lien social
Gestion générale - Management	Personnel autre Charges à caractère non médical Immobilisations incorporelles Coût total de gestion générale et management
Immobilier (Energie et fluide)	Charges à caractère non médical Coût total d'immobilier

- **Bouton 3**

C'est le niveau de détail le plus fin. Il correspond aux coûts selon les postes de charges (détaillés en annexe 3) par activité (soit 55 postes).

1.2. Second onglet « Qualité des estimations »

Cet onglet renseigne pour chaque groupe de résidents sur la qualité de l'estimation du coût de référence. L'ensemble des 83 groupes est disponible sur cet onglet. Pour les 3 groupes qui n'ont pas pu être redressés (01, 16 et 71), les informations sur la qualité sont *NC* (non calculables).

Sur fond violet sont disponibles le nombre de résidents et d'EHPAD constituant le groupe pour la population de référence.

Sur fond orange sont disponibles le nombre de résidents, le nombre d'EHPAD et le nombre de journées de prise en charge (présences et absences) constituant le groupe pour l'échantillon (68 EHPAD participant à l'ENC 2015).

Sur fond bleu sont disponibles : le coût redressé du groupe ainsi que l'erreur relative d'échantillonnage (ERE) et l'intervalle de confiance (IC) du coût. La borne basse et la borne haute de l'IC encadrent l'estimation du coût redressé.

Par exemple, si l'IC est [110€ ;140€], cela signifie qu'il y a 95% de chance que le vrai coût (celui qui aurait été calculé sur l'ensemble des EHPAD de la population de référence) soit compris entre 110€ et 140€ par journée de prise en charge.

L'estimation du coût redressé est de bonne qualité si l'ERE est inférieure à 10%, elle est correcte si l'ERE est comprise entre 10% et 30% et elle est mauvaise si l'ERE est supérieure à 30%.

1.3. Troisième onglet « Informations sur les groupes »

Cet onglet rappelle les définitions des profils de soins (PS) et des rangs AGGIR (niveau plus fin que les groupes iso-ressources GIR). Ces deux informations ont servi de base dans la construction des 83 groupes de résidents. Pour plus de détails sur la méthodologie de construction de ces groupes vous pouvez consulter le rapport sur les coûts publié sur le site de l'ATIH : <http://www.atih.sante.fr/rapports-etudes/couts-des-prises-en-charge>

ANNEXE 1 : Description des groupes de résidents

Les groupes de résidents ont été construits par des experts médicaux. Chaque groupe rassemble des résidents qui sont homogènes en termes d'état de santé (repéré par les profils de soins⁸) et d'autonomie (repéré par le rang AGGIR⁹ qui est plus détaillé que le groupe iso-ressource ou GIR). La méthodologie de construction de ces groupes est définie dans une annexe du rapport des résultats détaillés de l'ENC EHPAD 2015 publié en même temps que les coûts de référence sur le site de l'ATIH (<http://www.atih.sante.fr/rapports-etudes/couts-des-prises-en-charge>).

83 groupes ont été construits. Ils sont détaillés dans le tableau suivant dans lequel EP désigne l'état pathologique et PS le profil de soins (se reporter à l'annexe 2 pour la définition de ces 2 notions).

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
01. M1 et CH	Un PS "M1", associé à au moins un EP avec un PS "CH" quels que soient les autres PS associés aux autres EP.	GIR 1 à 6
02. M1 autre	Un PS "M1", en dehors de ceux associés à au moins un EP avec un PS "CH".	GIR 1 à 6
03. M2 et CH	Un PS "M2", associé à au moins un EP avec un PS "CH", quels que soient les autres PS associés aux autres EP et en dehors des combinaisons de PS 01 & 02.	GIR 1 à 6
04. M2 autre - rang 1	Un PS "M2", en dehors de ceux associés à au moins un EP avec un PS "CH" et en dehors des combinaisons de PS 01 & 02.	GIR 1
05. M2 autre - rang 2 à 13	Un PS "M2", en dehors de ceux associés à au moins un EP avec un PS "CH" et en dehors des combinaisons de PS 01 & 02.	GIR 2 à 6
06. P1 ou P1P2	Au moins un EP avec un PS "P1" associé ou non à au moins un EP avec un PS "P2" et sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
07. P1 et R2	Au moins un EP avec un PS "P1" associé à au moins un EP avec un PS "R2", quels que soient les autres PS associés aux autres EP.	GIR 1 à 6
08. P1 autre	Au moins un EP avec un PS "P1" associé à au moins un EP avec un autre PS et en dehors des combinaisons de PS 05 & 06.	GIR 1 à 6

⁸ Les profils de soins sont détaillés en annexe 2.

⁹ Pour plus d'informations sur le rang AGGIR, se reporter à l'onglet « Information sur les groupes ».

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
09. T1 ou T2 ou T1T2 - rang 1	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
10. T1 ou T2 ou T1T2 - rang 2 à 11	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 à 4
11. T1 ou T2 ou T1T2 - rang 12/13	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 5 ou 6
12. T1CH ou T2CH	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "CH" , sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
13. T1DG ou T2DG	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "DG" , sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
14. T1P2 ou T2P2 - rang 1	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
15. T1P2 ou T2P2 - rang 2 à 13	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 à 6
16. T1P2CH ou T2P2CH	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "P2" et au moins un EP (EP) avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
17. T1P2R2 ou T2P2R2 - rang 1	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "P2" et au moins un EP (EP) avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
18. T1P2R2 ou T2P2R2 - rang 2 à 13	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "P2" et au moins un EP (EP) avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 à 6
19. T1R2 ou T2R2	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
20. T1R2CH ou T2R2CH	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2" et au moins un EP (EP) avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
21. T1 autre ou T2 autre	Au moins un EP avec un PS "T1" et / ou "T2", quels que soient les autres PS associés aux autres EP et en dehors des combinaisons de PS 08 à 15.	GIR 1 à 6
22. P2 - rang 1	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
23. P2 - rang 2	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en cohérence, orientation et transferts

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
24. P2 - rang 3	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en cohérence et orientation
25. P2 - rang 4	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et C en orientation
26. P2 - rang 5	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et orientation
27. P2 - rang 6	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en transferts
28. P2 - rang 7	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et A ou B en orientation
29. P2 - rang 8	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 3 avec C en toilette et en élimination
30. P2 - rang 9	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 3 avec C en toilette et B en cohérence et orientation
31. P2 - rang 10	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 4 avec une majorité de B sur les items
32. P2 - rang 11	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 4 avec B en cohérence et A en orientation
33. P2 - rang 12/13	Au moins un EP avec un PS "P2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 5 ou 6
34. P2CH - rang 1	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
35. P2CH - rang 2 à 13	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 à 6
36. P2DG	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "DG", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
37. P2R1	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R1", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
38. P2R2 - rang 1	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
39. P2R2 - rang 2	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en cohérence, orientation et transferts
40. P2R2 - rang 3	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en cohérence et orientation
41. P2R2 - rang 4	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et C en orientation
42. P2R2 - rang 5	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et orientation
43. P2R2 - rang 6	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en transferts
44. P2R2 - rang 7	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et A ou B en orientation
45. P2R2 - rang 8	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 3 avec C en toilette et en élimination
46. P2R2 - rang 9	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 3 avec C en toilette et B en cohérence et orientation
47. P2R2 - rang 10	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 4 avec une majorité de B sur les items
48. P2R2 - rang 11	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 4 avec B en cohérence et A en orientation
49. P2R2 - rang 12/13	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 5 ou 6

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
50. P2R2CH	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2" et au moins un EP (EP) avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
51. P2R2DG	Au moins un EP avec un PS "P2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "R2" et au moins un EP (EP) avec un PS "DG", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
52. P2 autre	Au moins un EP avec un PS "P2", quels que soient les autres PS associés aux autres EP et en dehors des combinaisons de PS 17 à 23.	GIR 1 à 6
53. R2 - rang 1	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
54. R2 - rang 2/3	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en cohérence, orientation et transferts ou GIR 2 avec C en cohérence et orientation
55. R2 - rang 4	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et C en orientation
56. R2 - rang 5	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et orientation
57. R2 - rang 6	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec C en transferts
58. R2 - rang 7	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 avec B en cohérence et A ou B en orientation
59. R2 - rang 8	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 3 avec C en toilette et en élimination
60. R2 - rang 9	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 3 avec C en toilette et B en cohérence et orientation
61. R2 - rang 10	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 4 avec une majorité de B sur les items

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
62. R2 - rang 11	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 4 avec B en cohérence et A en orientation
63. R2 - rang 12/13	Au moins un EP avec un PS "R2", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 5 ou 6
64. R2CH	Au moins un EP avec un PS "R2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
65. R2DG	Au moins un EP avec un PS "R2", associé(s) à au moins un EP avec un PS "DG", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
66. R2 autre	Au moins un EP avec un PS "R2", quels que soient les autres PS associés aux autres EP et en dehors des combinaisons de PS 01 à 27.	GIR 1 à 6
67. CH - rang 1	Au moins un EP avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1
68. CH - rang 2 à 13	Au moins un EP avec un PS "CH", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 2 à 6
69. R1	Au moins un EP avec un PS "R1", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
70. DG	Au moins un EP avec un PS "DG", sans autre PS associé aux autres EP*.	GIR 1 à 6
71. CH et/ou R1 et/ou DG	Au moins deux EP avec un PS différent parmi "CH" et / ou "R1" et / ou "DG".	GIR 1 à 6
72. S1 et/ou S0 - rang 1	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 1
73. S1 et/ou S0 - rang 2	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 2 avec C en cohérence, orientation et transferts
74. S1 et/ou S0 - rang 3	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 2 avec C en cohérence et orientation
75. S1 et/ou S0 - rang 4	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 2 avec B en cohérence et C en orientation
76. S1 et/ou S0 - rang 5	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 2 avec B en cohérence et orientation
77. S1 et/ou S0 - rang 6	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 2 avec C en transferts

Groupe	Description des combinaisons de profils de soins	Description du rang AGGIR
78. S1 et/ou S0 - rang 7	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 2 avec B en cohérence et A ou B en orientation
79. S1 et/ou S0 - rang 8	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 3 avec C en toilette et en élimination
80. S1 et/ou S0 - rang 9	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 3 avec C en toilette et B en cohérence et orientation
81. S1 et/ou S0 - rang 10	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 4 avec une majorité de B sur les items
82. S1 et/ou S0 - rang 11	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 4 avec B en cohérence et A en orientation
83. S1 et/ou S0 - rang 12/13	Uniquement des EP avec un PS "S1" et / ou "S0".	GIR 5 ou 6

*. "sans autre PS associé aux autres EP" s'entend "sans autre PS associé aux autres EP en dehors des PS "S1" et "S0"

ANNEXE 2 : Définition des états pathologiques et des profils de soins

Il y a 50 états pathologiques (EP) différents détaillés dans le tableau suivant. Les EP sont regroupés en domaine de pathologie (repérés dans le tableau suivant dans les cases dont le fond est bleu foncé).

Etat Pathologique	Description
Affections cardio-vasculaires	
01	Insuffisance cardiaque
02	Coronaropathie
03	Hypertension artérielle
04	Troubles du rythme
05	Phlébites
06	Embolie et thrombose artérielle, amputation
07	Artériopathies chroniques
08	Hypotension orthostatique
Affections neuro-psychiatriques	
09	Malaises, vertiges, perte de connaissance brève, chutes
10	Accidents vasculaires cérébraux
11	Comitialité focale et généralisée
12	Syndrome parkinsonien
13	Syndrome confusionnel aigu
14	Troubles chroniques du comportement
15	Etats dépressifs
16	Etats anxieux
17	Psychose, délires, hallucinations
18	Syndrome démentiel
Affections broncho-pulmonaires	
19	Broncho-pleuro-pneumopathies
20	Insuffisance respiratoire
21	Embolies pulmonaires
Pathologies infectieuses	
22	Syndromes infectieux généraux
23	Syndromes infectieux locaux
24	Infections urinaires basses
Affections dermatologiques	

Etat Pathologique	Description
25	Escarres
26	Autres lésions cutanées
Affections ostéo-articulaires	
27	Pathologie de la hanche
28	Pathologie de l'épaule
29	Pathologie vertébro-discale
30	Autres pathologies osseuses
31	Polyarthrite et pathologies articulaires
Affections gastro-entérologiques	
32	Syndromes digestifs hauts
33	Syndromes abdominaux
34	Affection hépatique, biliaire, pancréatique
35	Dénutrition
Affections endocriniennes	
36	Diabète
37	Dysthyroïdie
38	Troubles de l'hydratation
Affections uro-néphrologiques	
39	Rétention urinaire
40	Insuffisance rénale
41	Incontinence
Autres domaines	
42	Anémies
43	Etats cancéreux
44	Hémopathies malignes
45	Syndrome inflammatoire, fièvre inexplicée
46	Pathologies oculaires évolutives
47	Etat grabataire
48	Etat terminal
Autres pathologies	
49	Autres pathologies
50	Aucune pathologie pertinente à retenir

Pour chaque état pathologique, il peut y avoir un des 12 profils de soins codés. En tenant compte des exclusions de codage liées à la cohérence médicale, en tout il a 205 couples EP-PS.

Profil de soins	Description
T1	Pronostic vital en jeu dans l'immédiat
T2	Équilibration thérapeutique et surveillance rapprochée
P1	Prise en charge psychiatrique d'un état de crise
P2	Prise en charge psychothérapique de soutien
R1	Rééducation Réadaptation Fonctionnelle intensive individuelle
R2	RRF d'entretien ou allégée
CH	Soins locaux complexes et longs
DG	Investigations pour une pathologie froide non encore diagnostiquée
M1	Soins terminaux psychothérapiques et /ou techniques lourds
M2	Soins terminaux d'accompagnement
S1	Surveillance épisodique programmée
S0	Aucun soin médical ou technique

ANNEXE 3 : Description des postes de charges pour les données 2015

Libellé des grands postes de charges	Libellé du poste détaillé	Détail des charges	Activités concernées
Personnel médical	Médecin généraliste	Médecin généraliste et consultations de médecins libéraux généralistes (honoraires)	Soins dispensés
	Autre personnel médical	Médecin coordonnateur, médecin psychiatre, autres médecins spécialistes, consultations de médecins libéraux spécialistes (honoraires)	
Personnel soignant	Infirmier	Infirmier et prestations à caractère médico-social	Soins dispensés Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Organisation du lien social
	Masseur kinésithérapeute	Masseur-kinésithérapeute (y compris soins de ville) et prestations à caractère médico-social	Soins dispensés
	Psychomotricien	Psychomotricien et prestations à caractère médico-social	
	Ergothérapeute	Ergothérapeute et prestations à caractère médico-social	
	Autres auxiliaires médicaux	Audioprothésiste, opticien-lunetier, orthoptiste, orthophoniste, pédicure-podologue (y compris soins de ville) et prestations à caractère médico-social	
	AS-AMP-ASG	Aide-soignant, aide médico-psychologique et assistant de soins en gérontologie	Hôtellerie générale Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Organisation du lien social
	Autre personnel soignant	Diététicien, psychologue et prestations à caractère médico-social	Soins dispensés Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Organisation du lien social

Libellé des grands postes de charges	Libellé du poste détaillé	Détail des charges	Activités concernées
Personnel autre	Agent de service	Agent de service hospitalier, agents de service affectés aux fonctions blanchissage, nettoyage, service des repas	Hôtellerie générale Restauration Blanchisserie Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Organisation du lien social Soins dispensés
	Animateur	Animateur et prestations à caractère médico-social	Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Organisation du lien social
	Autre personnel non soignant	Personnel de l'administration : cadres infirmiers, cuisine, direction, services généraux, service social, mandataire judiciaire, autre personnel non médical et prestations à caractère médico-social	Hôtellerie générale Restauration Blanchisserie Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Soins dispensés Organisation du lien social Gestion générale - Management
Charges à caractère non médical	Charges à caractère non médical	Alimentation, assurance, blanchisserie, combustibles et carburants, couches, alèses et produits absorbants, énergie et fluides, entretien et maintenance du matériel non médical, fourniture hôtelière, fourniture et prestation de vie sociale, matériel non médical, nettoyage, transport d'usagers, transport (hors usagers) et autres charges à caractère non médical	Hôtellerie générale Restauration Blanchisserie Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne Organisation du lien social Soins dispensés Gestion générale – Management Immobilier
Charges médicales	Pharmacie (dont pharmacien)	Pharmacien, préparateur en pharmacie, spécialités pharmaceutiques, médicaments de soins de ville	Soins dispensés
	Laboratoire	Prestations à caractère médical pour les actes de laboratoire et soins de ville	

Libellé des grands postes de charges	Libellé du poste détaillé	Détail des charges	Activités concernées
	Imagerie conventionnelle¹⁰	Prestations à caractère médical pour les actes d'imagerie et soins de ville	
	DM et MM de la liste	Dispositifs médicaux inclus dans la liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008, matériel médical inclus dans la liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008, LPP dans la liste (y compris soins de ville)	
	DM et MM hors liste	Dispositifs médicaux hors liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008, matériel médical hors liste annexée à l'arrêté du 30 mai 2008, LPP hors liste	
	Autres charges à caractère médical	Entretien et maintenance du matériel médical, autres charges à caractère médical	
Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles	Gestion générale – Management

A noter que les immobilisations incorporelles correspondent seulement aux immobilisations incorporelles de l'activité gestion générale et management. En effet, les immobilisations incorporelles de l'activité immobilier ne sont pas incluses dans le coût (elles sont considérées comme des charges de structure, au même titre que l'entretien et réparations sur bien immobilier de l'activité immobilier ou encore l'immobilier de l'activité immobilier).

¹⁰ Actes d'imagerie n'utilisant pas des équipements matériels lourds définis au II de l'article R. 712-2 du code de la santé publique.